



HAL
open science

L'université à la rencontre des territoires ruraux : les stages professionnalisants comme ressource territoriale, l'exemple du dispositif StaRTer (région Rhône-Alpes)

Grégoire Feyt, Yoann Morin, Pascale Vincent

► To cite this version:

Grégoire Feyt, Yoann Morin, Pascale Vincent. L'université à la rencontre des territoires ruraux : les stages professionnalisants comme ressource territoriale, l'exemple du dispositif StaRTer (région Rhône-Alpes). Symposium PSDR "Les chemins du développement territorial": Connaissances et pratiques pour l'avenir de l'agriculture et des espaces ruraux et périurbains., Jun 2012, Clermont-Ferrand, France. halshs-00734807

HAL Id: halshs-00734807

<https://shs.hal.science/halshs-00734807>

Submitted on 24 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre de la communication (3 lignes max.)

L'université à la rencontre des territoires ruraux : les stages professionnalisants comme ressource territoriale, l'exemple du dispositif StaRTer (région Rhône-Alpes)

Auteurs :

Feyt Grégoire

Université Grenoble 1, PACTE UMR 5194 (CNRS, IEPG, UJF, UPMF), Grenoble, 38041, France

Morin Yoann

Université Grenoble 1, PACTE UMR 5194 (CNRS, IEPG, UJF, UPMF), Grenoble, 38041, France

Vincent Pascale

Université Catholique de Lyon, CIEDEL, Lyon, France

Coordonnées : Laboratoire PACTE-Territoires, Institut de Géographie Alpine, 14bis Avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble, 04.76.82.20.88 et CIEDEL, 19, rue d'Enghien - 69002 Lyon, 04.72.77.87.50, 04.72.41.99.88.

✉ Auteurs correspondants : FEYT Grégoire, VINCENT Pascale, MORIN Yoann

Mots-clés (5 max.) : partenariat université-territoires, territorialisation de l'université, ressource territoriale, innovation

La communication n'est pas issue **d'un projet PSDR⁽¹⁾**

1. Résumé de la communication (400 mots max)

La communication proposée s'efforcera de montrer, à partir de l'expérience du dispositif *StaRTer*², en quoi et à quelles conditions les stages effectués par les étudiants en formation supérieure (formation technique supérieure, universitaire, écoles d'ingénieur) constituent un outil d'accroche non seulement entre l'université et le monde professionnel mais également entre l'université et les territoires géographiquement et « culturellement » éloignés des aires d'influence et des réseaux académiques. **Dans cette perspective, les stages professionnalisants deviennent alors autant une ressource mobilisable par les territoires au service de leur projet, de leur développement et de l'innovation qu'un moyen de territorialiser l'université en la rapprochant de son tissu social local.**

¹ Les auteurs tiennent également à souligner le travail de Coralie Goulinet-Mateo, chargée de mission lors de la première édition du projet 2010-2011, dans le cadre d'un Diplôme de Recherche Technologique DRT effectué en apprentissage au sein de la Direction des Politiques Territoriales de la Région Rhône-Alpes et du GPRA Biovallée® (cf. bibliographie).

² *Les stages professionnalisants, ressource territoriale*, Projet soutenu par la Région Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet « Université Citoyenne et Solidaire » 2010-11 puis 2012-13. Cet appel à projet entend favoriser la rencontre entre l'université et la société, le développement de l'université hors les murs, et l'immersion de l'université dans le tissu social local.

2. Communication

Introduction : Coopération université<>territoires : réduire la fracture ?

Penser, concevoir, discuter, mettre en œuvre, évaluer... les politiques et plus largement les initiatives et pratiques des multiples acteurs institutionnels, socio-économiques, culturels... du développement territorial ne peuvent que gagner à s'enrichir de l'apport, voire de l'implication directe des chercheurs ; symétriquement, les disciplines scientifiques, pour tout ou partie interpellées par les multiples et divers domaines, enjeux et registres du développement territorial, trouvent dans l'accroche au terrain et aux acteurs, des cadres de renouvellement des connaissances et de questionnements, d'expérimentation mais aussi et surtout de coopération transdisciplinaires, irremplaçables. La cause est en la matière entendue depuis longtemps, et nombre d'expériences ou de dispositifs fructueux, et notamment PSDR, sont là pour en témoigner.

Cependant, au-delà de l'intérêt et de la nécessité d'une rencontre entre *des* chercheurs et *des* territoires, au-delà également de la richesse des acquis conceptuels et méthodologiques issus de ces coopérations, se pose la question sinon de la généralisation, du moins de ce que l'on pourrait appeler –sans la moindre connotation péjorative– la *banalisation* de ces pratiques, et de cette culture et posture. Or on ne peut en l'espèce que faire le constat d'une forme de fracture structurelle entre les territoires « branchés » à et avec la recherche, et ceux qui en sont éloignés, et ce pour des raisons aussi bien géographiques que sociologiques. Mais même en imaginant surmonter ces déterminants socio-spatiaux, on peut parler de fracture structurelle, dans la mesure où le nombre de chercheurs impliqués ou susceptibles de l'être, est sans commune mesure avec la multiplicité des territoires potentiellement concernés.

Se pose alors la question de savoir comment, de manière plus générale, diffuse et équitable, rapprocher *les* territoires *des* scientifiques. Là encore –même si les chercheurs ne sont pas tous universitaires– apparaît en miroir pour les acteurs académiques l'enjeu de la *territorialisation de l'université*, c'est-à-dire de la capacité des établissements à inscrire leurs missions de recherche aussi bien que de formation, dans leur environnement socio-économique et territorial. Dans un système d'évaluation académique historiquement -et encore très largement- fondé sur des critères strictement scientifiques, pour ne pas dire disciplinaires, il reste en la matière beaucoup à faire, et surtout à inventer.

Dans cette perspective (et dans un contexte de compétences et de moyens structurellement limités), mieux intégrer et valoriser les activités académiques liées à la formation –initiale comme continue– au sein et au service de la dialectique « recherche<>action » constitue à l'évidence un moyen de développement des relations non seulement en termes « quantitatifs », mais aussi –et c'est toute l'ambition du projet StaRTER (*Les Stages professionnalisant comme Ressource Territoriale*)– au plan qualitatif. Cette expérimentation, initiée depuis deux ans avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, dans un premier temps à l'échelle du Val de Drôme (Grand Projet Rhône-Alpes Biovallée®), et maintenant de l'ensemble du Sud Rhône-Alpes (Ardèche et Drôme), vise en effet non seulement à attirer des étudiants « métropolitains » dans des territoires « académiquement marginalisés », mais également, au travers d'un dispositif d'animation et de capitalisation spécifique, à faire du stagiaire et du stage un facteur et un vecteur d'innovation territoriale.

Cette contribution vise à présenter la genèse, les objectifs et principes, ainsi que l'état de ce qui est encore très largement un *work in progress*. Ce chantier, très largement inédit, fruit à la fois des circonstances et de rencontres, mais aussi –de part et d'autre– de démarches de longue haleine, implique des acteurs – territoriaux, universitaires, institutionnels– dont le périmètre tend à s'accroître et à se diversifier. Si cette évolution des attendus témoigne à l'évidence de l'importance des besoins et de la pertinence de la démarche, elle ne va pas sans poser *chemin faisant* des questions de principe et de méthode qui méritent et sollicitent un retour réflexif et critique de la part de la communauté scientifique concernée.

I. Le projet StaRTer, à l'intersection entre mutations académiques et territoriales

1. Concentration des activités de recherche et professionnalisation des formations

Les lois de programme pour la recherche (2006) qui crée les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), et du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) ont doté les universités d'une gouvernance nouvelle et de plus d'autonomie (financière et en matière de recrutement), et ont modifié le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Ces deux lois ont en effet pour logique la concentration spatiale et fonctionnelle du système d'enseignement supérieur afin d'améliorer le rendement d'activité et de performance.

La tendance est donc à la concentration des activités universitaires, et à travers elles, du savoir. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, désormais autonomes, sont potentiellement placés en situation de concurrence. Cette situation risque d'augmenter les disparités territoriales en matière d'accès à l'enseignement supérieur.

Or, aujourd'hui, c'est une société basée sur l'économie de la connaissance qui émerge. En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne a inscrit dans ses axes de politique économique et de développement 2000-2010 (connue sous le nom de Stratégie de Lisbonne), la volonté de travailler à une économie de la connaissance de l'Union européenne qui soit « *la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* »³. Cette économie de la connaissance « *tente de dépasser la préoccupation majeure des économistes pour les biens matériels et de porter l'attention sur des éléments intangibles qui ont à voir avec la production de savoir, de science, de compétences techniques et aussi de 'capital humain'* ».

Ainsi, l'innovation et la connaissance prennent de plus en plus d'importance dans l'économie mondiale. C'est dans cette dynamique que la Région Rhône-Alpes a soutenu l'émergence du PRES à Lyon (créé en mars 2007), et celui de Grenoble (créé en juin 2009).

La loi LRU oblige les universités à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Dans ce sens, Valérie Pécresse⁴ et Xavier Bertrand⁵ ont installé, le 10 septembre 2007, un comité des stages et de la professionnalisation des cursus universitaires. La mission de ce comité est d'œuvrer pour que chaque diplôme post-baccalauréat comporte au moins un stage dans le monde professionnel. Ainsi, même les filières dites de « recherche » devront intégrer un stage obligatoire en milieu professionnel, augmentant par là le nombre de stagiaires potentiels.

Ainsi via leur autonomie nouvelle et via la professionnalisation des formations, les universités vont devoir s'ancre dans un milieu, un territoire. La professionnalisation des formations pose donc l'enjeu du lien de l'Université avec le monde professionnel. Dans ce contexte, le stage apparaît comme un outil de mise en relation privilégié entre l'université et le monde professionnel.

Par l'autonomie, les relations nouées par les universités avec les collectivités territoriales vont très certainement prendre de l'ampleur. Les régions qui soutiennent les activités d'enseignement supérieur et de recherche de leurs établissements souhaitent désormais à avoir un droit de regard sur les orientations et stratégies universitaires, comme en témoignent les schémas de l'enseignement supérieur et de la recherche mis en place dans de nombreuses régions, ou encore l'implication de l'Association des Régions de France dans la réflexion⁶. Ainsi, les universités vont-elles être amenées à vivre de moins en moins hors-sol, et à réinventer de nouvelles formes de relations avec le Territoire et ses acteurs, des nouvelles formes de territorialisation.

³ http://europa.eu/abc/12lessons/lesson_8/index_fr.htm

⁴ Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 2007 à 2011.

⁵ Ministre du travail, des Relations sociales et de la Solidarité de 2007 à 2009

⁶ <http://www.educpros.fr/detail-article/h/ad063d54b5/a/regions-et-enseignement-superieur-l-arf-veut-peser-dans-le-debat.html>

Face à la concentration des activités universitaires autour des grands pôles métropolitains et à l'augmentation sensible du nombre de formations professionnalisantes et de stagiaires potentiels, un équilibre subtil va devoir s'établir entre injonctions d'excellence (modalités d'évaluation, bibliométrie...) et mise en place de nouvelles modalités d'accroche et de rencontre entre acteurs professionnels et territoriaux, et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

2. Des mutations à l'œuvre dans les territoires

De leur côté, le monde territorial et les collectivités sont soumis à de profondes mutations, potentiellement durables : réforme territoriale, transformations des cadres et modalités de la décision publique et des finances locales, mutations démographiques et d'activités, enjeux énergétiques... Face à ces mutations de plus en plus diverses et complexes, les acteurs décisionnels et les praticiens de l'ingénierie de territoire sont confrontés à la nécessité de tout à la fois faire différent et différemment, en termes méthodologiques comme au plan conceptuel. Ce défi de la réflexivité et de la créativité, de l'expérimentation et de l'innovation pour penser et mettre en œuvre un "autre" développement territorial, interpelle également les sciences du territoire dans leurs rapports au terrain et à l'action, et dans leurs pratiques de recherche et de formation.

L'ingénierie externe, « ingénierie complémentaire » (Lachaud, 2009), dont le stage est une forme, est mobilisée de manière croissante. Les structures qui y ont recours identifient plusieurs avantages : le stage est moins couteux, le stagiaire peut avoir une grande liberté d'action et apporter un regard neuf, sur des temporalités assez longues. Le stage permet également de ne pas avoir à spécifier totalement la commande, à la différence du contexte de recours à l'expertise, espérant que le stagiaire-tuteur universitaire-tuteur professionnel arrive à clarifier la commande et les objectifs qui lui sont associés.

Sur base de ces constats, mettre en musique et relier nouveaux besoins en connaissances et compétences, ingénierie sur les territoires et nouvelles formes de territorialisation de l'université, est un enjeu essentiel. Le projet StaRTer, qui envisage les stages et les stagiaires comme facteurs et vecteurs de l'articulation entre monde territorial et monde académique, a été pensé en ce sens.

II. Le projet StaRTer issu de démarches multiples d'articulation entre mondes académique et territorial en Rhône-Alpes

1. Au Brésil, l'« extension universitaire », 3^{ème} pilier des missions de l'Université

En 2007, Lygia Pupatto, ex-Secrétaire d'Etat aux Sciences et Technologies et à l'Enseignement Supérieur de l'Etat Brésilien du Paraná est venue présenter en Rhône-Alpes aux élus régionaux⁷, le programme d'*extension universitaire* « Universidade Sem Fronteiras ».

La notion d'*extension universitaire*, qui comprend celle plus restrictive de *vulgarisation universitaire*, est fortement ancrée au Brésil. On la retrouve notamment dans l'article 207 de la Constitution Fédérale Brésilienne de 1988⁸. Le programme « Universidade Sem Fronteiras » est une compilation de projets qui vise à faire profiter directement les acteurs de l'Etat du Paraná – société civile, collectivités, associations, entreprises – des connaissances et enseignements produits par l'université. Cette politique est mise en œuvre par le Conseil National de Développement Scientifique et Technologique, à travers des appels à projets thématiques organisés autour d'enjeux de développement. Les projets réalisés dans ce cadre sont variés, et permettent à des acteurs très éloignés les uns des autres, de travailler ensemble (coopératives, syndicats, associations et groupements divers, etc.). Ces acteurs sont soutenus dans ce processus par des

⁷ [Lors d'une conférence à l'Université Lyon 2](#)

⁸ Art. 207 - *As universidades gozam de autonomia didático-científica, administrativa e de gestão financeira e patrimonial, e obedecerão ao princípio de indissociabilidade entre ensino, pesquisa e extensão.*

Art. 207 – *Les universités jouissent d'une autonomie dans leurs choix pédagogiques et scientifiques, dans leur gestion administrative, financière et patrimoniale, et obéissent au principe d'indissociabilité entre l'enseignement, la recherche et l'extension (la vulgarisation ?).*

structures d'accompagnement qui jouent le rôle d'interface auprès des structures universitaires et autres acteurs impliqués dans les projets ; elles relaient les besoins ou proposent, accompagnent les acteurs locaux dans le montage des projets, recherchent des partenaires et accompagnent la négociation, portent administrativement les projets et les coordonnent, et accompagnent la gestion locale des projets pour leur appropriation et leur durabilité.

280 villes du Paraná sur les 399 que compte l'Etat sont impliquées dans le programme ; plus de 5.400 étudiants et jeunes diplômés œuvrent dans tout l'Etat, et près de 50 millions de réais ont été investis depuis le lancement du programme en 2007⁹.

Par cet échange d'expériences, les élus et techniciens de la Région Rhône-Alpes ont été sensibilisés à ce qui sera appelé plus tard « Responsabilité sociale de l'université ».

2. Emergence du réseau UniTeR-RA

Depuis 2006, le réseau UniTeR-RA (Universités et Territoires de Rhône-Alpes en Réseau) réunit un ensemble d'acteurs universitaires soucieux de réfléchir et d'agir dans le champ du développement territorial en partenariat avec les structures territoriales concernées, et ce, aussi bien dans le domaine de la recherche et de l'innovation que dans celui de la formation. Ce réseau s'est inscrit dans la première vague de programmes lancés dans le cadre du Schéma Enseignement Supérieur Recherche de la Région Rhône-Alpes¹⁰. Le projet UniTeR-RA s'est concrétisé sous la forme d'une plate-forme collaborative réelle, et virtuelle, qui vise à développer et valoriser l'innovation territoriale par la rencontre entre acteurs territoriaux et acteurs de la recherche et de la formation, à travers la recherche-action, l'expérimentation partenariale, le transfert et la valorisation scientifique.

Les activités du réseau se sont inscrites dans un partenariat privilégié avec deux directions de la Région Rhône-Alpes : celle des Politiques Territoriales et celle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Depuis 2006, les actions menées par ce réseau ont été :

- **La réalisation de travaux de recherche appliquée** des apprentis en DRT accueillis par la DPT sur 1 ou 2 ans.
« L'innovation dans les projets de territoires », « Les stratégies foncières dans et pour les CDRA », « La formation des porteurs de projet des CDRA », « Le recours à l'ingénierie d'appui ou d'appoint par les territoires », « Les dispositifs d'observation mis en place dans les territoires »,...sont autant de sujets qui ont été traités dans ce cadre.
- **L'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs concrets de collaboration entre universités et territoires :**
 - Depuis 2008, l'observatoire régional des stages professionnalisants en développement territorial (*ObSTer*),
 - En 2010, le projet *StaRTER (les stages comme ressource territoriale)* en collaboration avec le territoire Biovallée dans le cadre de l'appel à projets Responsabilité Sociale de l'Université.
- **L'organisation de séminaires partenariaux** sur 1 à 2 journées associant chercheurs, élus et professionnels autour de questions « ontologiques » et transversales liées à la pratique du développement territorial (« *les valeurs du DT* », « *les mots du DT* »...);
- **L'organisation fin 2011 d'une rencontre partenariale** réunissant chercheurs, élus, techniciens de collectivités et acteurs socio-professionnels du développement territorial autour de l'enjeu : « *Comment coopérer, penser les interfaces Universités-Territoires* »¹¹.

⁹<http://www.lepetitjournal.com/communaute-saopaulo/59014-communaute-sao-paulo-rio-universite-sans-frontiere.html>

¹⁰ Cluster 12 : Dynamiques sociales et territoriales.

¹¹ Le 17 octobre 2011 sur la base des arts de la rue à Eurre, Vallée de la Drôme : <http://uniter.rhonealpes.fr/>

3. La mise en place de l'ObSTer : Observatoire des Stages professionnalisants en développement territorial

En 2006, grâce à la collaboration entre UniTeR-RA et les Directions des Politiques Territoriales (DPT) et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DEFI3S), est né l'Observatoire des Stages Professionnalisants en Développement Territorial (ObSTer).

Cet observatoire a été conçu pour déceler des signaux faibles révélés par la présence des stagiaires de formations supérieures et professionnalisantes en rapport avec le développement territorial et/ou l'aménagement du territoire, dans les diverses structures d'accueil.

Les principaux constats d'ObSTer ont été à l'origine de la réflexion permettant la préfiguration du projet StaRTER. Les résultats issus des enquêtes sont actualisés chaque année et mis à disposition sur le portail Territoires de la Région Rhône-Alpes¹².

4. L'appel à projets UCS

Sur la base des expériences rencontrées par les élus et les techniciens de la Région Rhône-Alpes, notamment au Brésil¹³, l'exécutif régional a lancé dès 2009 dans le cadre d'une politique plus large concernant la « Responsabilité sociale des Universités », l'appel à projet « Université citoyenne et solidaire ».

La Région Rhône-Alpes a une double volonté :

- être compétitive en matière de recherche et d'enseignement supérieur ; c'est pourquoi elle soutient le développement des grands centres universitaires, notamment les PRES.
- contribuer à une spatialisation raisonnée de l'offre en matière de recherche et de formation.

La Région veut intégrer les universités dans les villes moyennes, afin d'équilibrer l'accès aux savoirs sur son territoire. Dans ce contexte, les villes moyennes deviennent les points d'ancrage nécessaires d'un aménagement universitaire raisonné et soutenable du territoire régional. Par-là, l'articulation entre les milieux économiques, universitaires et de recherche pourra se réaliser plus près des territoires et des besoins locaux. Les collectivités ont ici un rôle important dans le développement et l'accompagnement des échanges entre ces acteurs, au profit des populations locales.

De récentes recherches en économie géographique et en économie régionale mettent à jour le fait que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche constituent un levier de développement économique, social et culturel dans les territoires dans lesquels ils sont implantés¹⁴. Outre leur impact sur le territoire, les universités de proximité¹⁵ prodigueraient un meilleur encadrement et accompagnement des étudiants que celui d'établissements plus importants, et permettraient aux publics défavorisés d'accéder en plus grand nombre à des études supérieures, et de mieux les réussir. La Région Rhône-Alpes met elle-même en exergue que les taux de réussite aux examens « sont meilleurs dans les antennes universitaires par rapport aux sites mères, à enseignements, examens et type de population identiques ».

La Région Rhône-Alpes compte quatre principaux sites universitaires (Lyon, Grenoble, St Etienne et Annecy/Chambéry) et des antennes universitaires à Bourg-en-Bresse, Roanne et Valence. Le rapport de Strasbourg Conseil souligne que ces antennes ont une activité efficace en matière de relation au tissu socio-économique local. Il met également en exergue que le rôle des étudiants est toutefois encore trop peu utilisé pour stimuler et dynamiser cette activité de transfert.

¹² <http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique2023>

¹³ Sur la base de l'échange d'expériences mené par la Région Rhone-Alpes avec l'Etat du Paraná au Brésil autour de l'« Universidade Sem Fronteras » développée au Parana.

¹⁴ AMABLE B. et ASKENAZY P., *Introduction à l'économie de la connaissance*, Contribution pour le rapport UNESCO *Construire des sociétés du savoir*, 2009, 21p.

¹⁵ GOULARD F., 2007, *L'Enseignement Supérieur en France*, Rapport pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

C'est sur la base de ce dernier constat qu'a émergé l'appel à projet « Universités citoyennes et solidaires » dans le cadre de la politique « Responsabilité sociale de l'université » de la Région Rhône-Alpes. L'objectif premier de l'appel à projet est d'appuyer et de soutenir le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ensemble des territoires rhônalpins, à partir de solutions innovantes.

Les objectifs de l'appel à projet¹⁶ se déclinent autour de trois enjeux stratégiques qui visent à favoriser l'implication de l'université dans le maintien de la cohésion sociale et le développement des territoires:

- La rencontre entre l'université et la société.
- Le développement de l'université hors les murs.
- L'immersion de l'université dans le tissu social local.

La suite du document permettra de montrer comment, sur la base de l'ensemble de ces expériences et opportunités développées en Rhône-Alpes, le projet StaRTer a pu émerger.

III. Les stages et les stagiaires : facteurs et vecteurs privilégiés de la relation université<>territoire

1. Les vocations « classiques » du stage

a. Le stage, un enjeu pluriel pour l'étudiant

Les stages des formations supérieures et professionnalisantes constituent pour les étudiants un enjeu fort par rapport à leur entrée dans le monde du travail. Comme le rappelle Nicolas Escourrou¹⁷, le stage constitue à la fois une première expérience professionnelle, et une occasion de mettre en pratique les compétences et connaissances acquises et/ou développées en formation ; il permet également d'en acquérir de nouvelles, de gagner en maturité et en savoir-être, et de constituer les bases d'un futur réseau professionnel. Le stage et « la pratique facilitent ainsi la construction de savoirs particuliers et renforcent les méthodes d'apprentissage traditionnelles » (Escourrou, 2008).

Ainsi, le « stage mission ou projet » permet à l'étudiant de devenir un professionnel au sens de Guy Le Boterf (1999), c'est-à-dire d'être capable de « gérer une situation professionnelle complexe ». En effet, dans le cadre de son stage, l'étudiant doit « poser ou résoudre un problème ».

Dans la perspective qui est la nôtre, le stage constitue également pour l'étudiant le moyen de s'immerger au sein d'un territoire et d'un réseau d'acteurs socio-économique et locaux. Cet enjeu « transcende » celui de la professionnalisation dans sa dimension « fonctionnelle ». Par son stage l'étudiant a l'opportunité d'entrer en prise directe avec ses futurs interlocuteurs professionnels, mais également de réfléchir à son statut, sa position de citoyen et sa responsabilité d'acteur.

Enfin, les stages peuvent amener incidemment les étudiants majoritairement d'origine et de culture urbaine à être confrontés à d'autres pratiques et cultures territoriales.

b. Le stage professionnalisant, une ressource pour la structure d'accueil

Dans l'imaginaire collectif, l'accueil de stagiaire apparaît souvent comme un « devoir moral » pour la structure, ce qui laisse entendre que c'est aussi – et principalement – une charge.

Pour ce qui a pu être vérifié dans le champ du développement territorial, la réalité est tout autre. Ainsi, dès sa mise en œuvre en 2007, l'un des premiers constats de l'Observatoire des Stages Professionnalisants en Développement Territorial (ObSTer)¹⁸ a été qu'au-delà de l'étudiant, la structure d'accueil pouvait aussi y

¹⁶ Règlement de l'appel à projet « Universités citoyennes et solidaires » disponible au lien suivant : http://www.rhonealpes.fr/include/viewFile.php?idtf=8313&path=b1%2FWEB_CHEMIN_8313_1302180292.pdf

¹⁷ ESCOURROU Nicolas, « Le stage : lien privilégié entre formation et emploi », Nanterre, Juin 2008, 11p.

¹⁸ ObSTer, Résultats et analyses : <http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique2023>

trouver intérêts et effets. Marion Bourdat¹⁹ indique ainsi qu'une structure d'accueil a généralement recours à un stagiaire pour réaliser une action ou une mission ponctuelle, définie sur un temps donné. C'est aussi pour ces structures le moyen de « trouver des compétences spécifiques et de bénéficier de transferts de technologie, de se faire connaître et d'envisager des recrutements parmi les formations d'origine des stagiaires, et éventuellement de participer à ces formations » (Bourdat, 2008).

Dans son travail²⁰, Virginie Lachaud a ainsi montré que le recours au stagiaire est une solution très largement mobilisée dans ce qu'elle a appelée l'« Ingénierie Territoriale Complémentaire », au même titre que d'autres formes d'ITC comme les consultants et bureaux d'études, les centres de ressources, les chercheurs et laboratoires... Une étude nationale d'ETD réalisée en 2003 montrait ce recours massif aux stagiaires. Cette étude²¹ indiquait que la moitié des Pays (au sens catégorie administrative française) avaient accueilli au moins un stagiaire en 2003 et que 40 % d'entre eux en avaient accueilli deux ou plus.

2. Les stages, facteurs d'innovation mais révélateurs de fracture territoriale

Comme indiqué plus haut, la vocation de l'ObSTer est de déceler les signaux faibles révélés par la présence de stagiaires des formations supérieures et professionnalisantes en rapport avec le développement territorial et/ou l'aménagement du territoire, dans les diverses structures d'accueil. Au-delà des intérêts du stage pour les structures d'accueil, il est donc intéressant de revenir sur les principaux constats révélés par ObSTer.

- a. Les stages sont des leviers d'innovation largement mobilisés par les structures du développement territorial

L'un des principaux constats de l'enquête menée de 2007 à 2011 par l'ObSTer a été que les stages professionnalisants en rapport avec le développement territorial ou l'aménagement du territoire sont très souvent vecteurs d'innovation ou d'inédit pour les structures d'accueil.

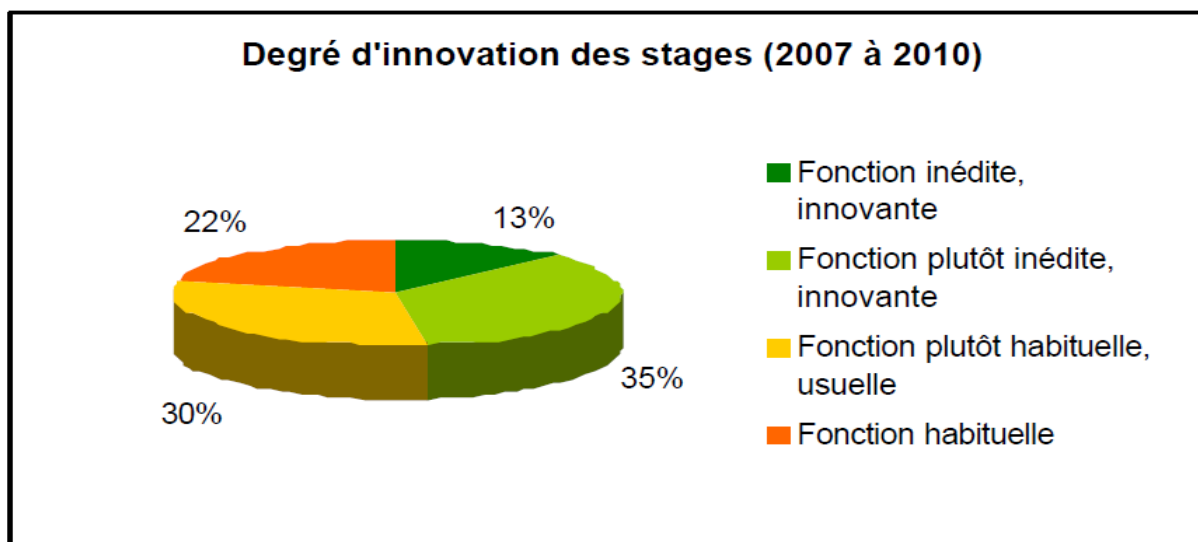


Figure 1 : Degré d'innovation des stages réalisés par les étudiants ayant répondu à la question « *Votre mission de stage portait-elle sur une fonction habituelle ou usuelle pour la structure ou au contraire revêtait un caractère inédit ou innovant par rapport à l'activité de l'organisme ?* » entre 2007 et 2010 dans le cadre de l'ObSTer (Goulinet-Matéo, 2011).

¹⁹ Disponible au lien suivant : http://territoires.rhonealpes.fr/IMG/pdf_Memoire_M_Bourdat-2.pdf

²⁰ Lachaud Virginie, Nature et conditions de l'efficacité de l'ingénierie territoriale complémentaire mobilisée dans le cadre des CDDRA, mémoire de DRT, Université Joseph Fourier de Grenoble, octobre 2009, 142p.

²¹ ETD., Les moyens d'ingénierie des pays. Pour quels projets, Les notes de l'Observatoire, avr-04

Comme le montre cette figure, près de la moitié des missions sont considérées comme inédites ou innovantes par l'étudiant. La réponse à la question posée étant essentiellement basée sur le ressenti des stagiaires, une question ouverte permet aux étudiants de préciser ce qu'ils entendent par inédit ou innovant.

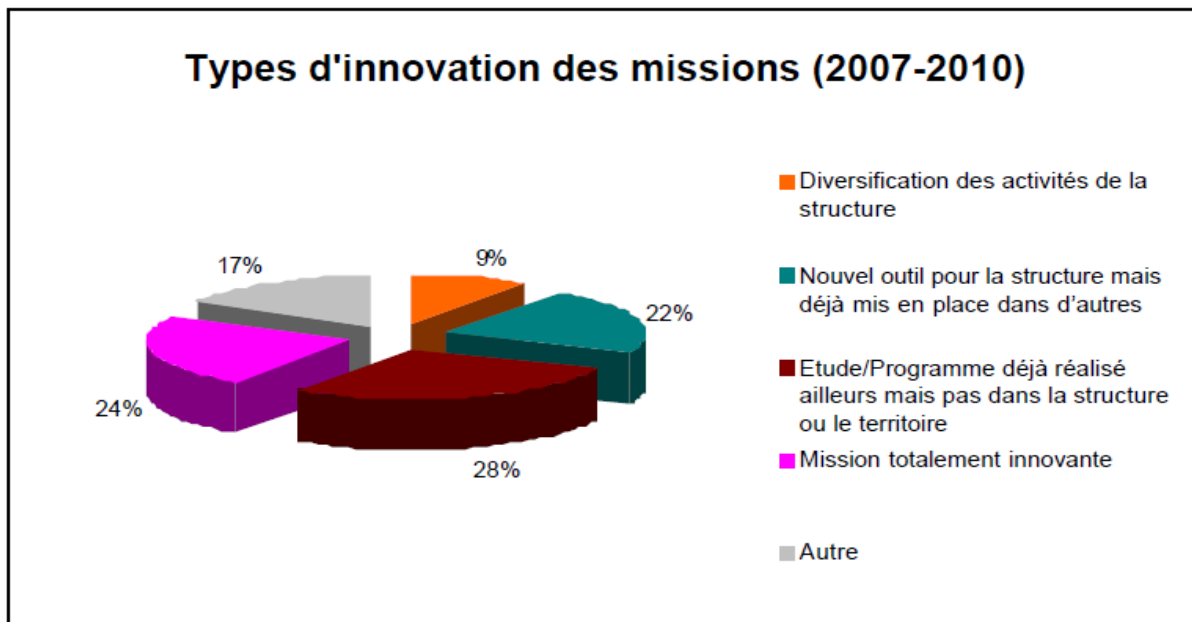


Figure 2 : Caractérisation du type d'innovation par les stagiaires ayant désigné leur stage comme innovant, enquête ObSTer (Goulinet-Matéo, 2011).

Les missions désignées comme innovantes s'inscrivent en général dans un contexte de changement ou de crise dans la structure.

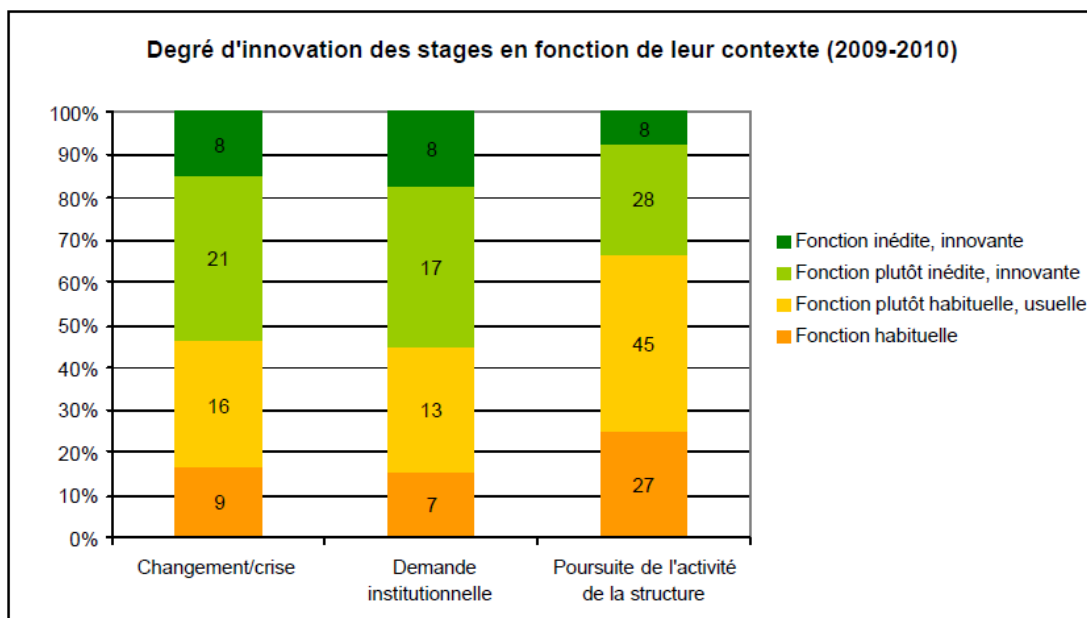


Figure 3 : Contexte de réalisation et degré d'innovation des stages, enquête ObSTer (Goulinet-Matéo, 2011).

Les structures d'accueil confient aux stagiaires des missions inédites et/ou à la marge des activités ou méthodes habituelles. Aussi, au regard de ces constats, le stage apparaît comme un levier capable d'accompagner, voire de favoriser l'innovation. De ce fait, on peut considérer le stage comme un outil permettant potentiellement d'articuler la recherche aux compétences internes des structures d'accueil.

- b. Un déficit de stagiaires important dans les zones en marge des grands pôles métropolitains et universitaires

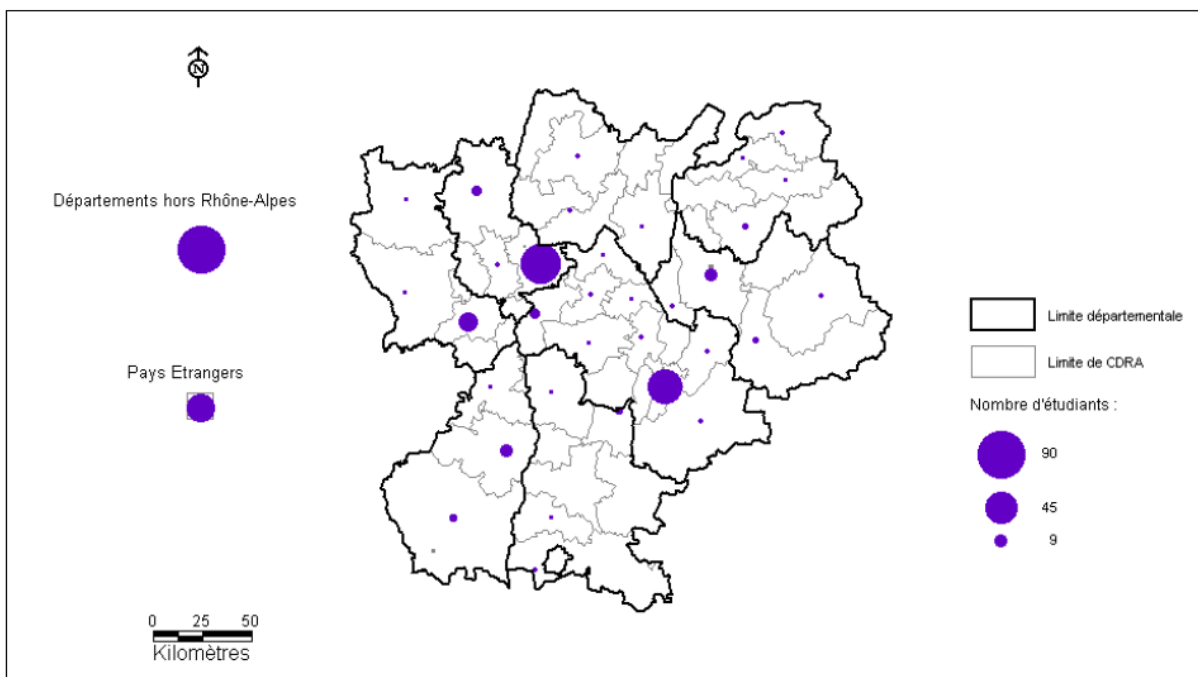
Le second constat important de l'ObSTer est que les territoires ruraux peinent à attirer les stagiaires.

L'enquête ObSTer conduite depuis 2007 a mis à jour une disparité importante dans la répartition des stages sur les territoires rhônalpins. Comme le montre cette carte, la grande majorité des stages réalisés en Rhône-Alpes (soit 63% du total) sont réalisés autour des grands pôles métropolitains et universitaires, que sont par ordre d'importance Lyon, Grenoble et Saint-Etienne.

De manière plus spécifique, le territoire du Grand Lyon concentre 31% des stages, et celui de Grenoble Alpes Métropole 24%. A l'inverse, les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme et de Haute-Savoie n'accueillent que 14% des stages. Cette observation n'est valable que pour les 341 stagiaires ayant répondu à l'ObSTer en 2007 et 2010, dans des domaines en rapport avec le développement territorial ou l'aménagement. Selon toute vraisemblance, des écarts identiques pourraient se vérifier pour des domaines de formation totalement différents.

Ainsi, la majorité des stages se concentrent autour des grands pôles métropolitains et universitaires. Les territoires ruraux, qui reçoivent peu de stagiaires, subissent donc une double peine :

- sans université ou formation de plein exercice sur leur territoire, les potentialités d'interconnaissance et de travail en commun sont limitées ;
- faute d'être lisibles et visibles pour les étudiants des pôles universitaires, les territoires ruraux peinent à les attirer sur les missions qu'ils proposent.



Source : Enquêtes ObSTer 2007 à 2010

Réalisation : Coralie GOULINET-MATEO, Région Rhône-Alpes, 2011

Figure 4: Localisation des stages effectués par les étudiants ayant répondu à l'ObSTer entre 2007 et 2010.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la concentration des stagiaires autour des pôles métropolitains et universitaires :

- Les réseaux professionnels, partenariaux, mais aussi interpersonnels (entre responsables et enseignants pédagogiques d'une part, et potentielles structures de stage d'autre part) sont plus denses autour de ces pôles du fait de l'intervention de professionnels dans les cursus pédagogiques, ou du fait de l'organisation d'ateliers de mise en situation sur les territoires. L'interconnaissance y est donc plus importante.
- Les pôles métropolitains offrent aux étudiants des commodités plus difficiles à trouver en zone plus rurale : logement, transport, réseau familiaux et/ou amicaux, offre culturelle...

IV. L'émergence du projet StaRTER

Les analyses issues de l'ObSTer ont permis d'énoncer les deux principaux constats à l'origine de StaRTER :

- (1) Les stages professionnalisants sont des leviers d'innovation pour les structures d'accueil.
- (2) Il existe une grande disparité dans la répartition des stagiaires selon les territoires de Rhône-Alpes, notamment entre zones métropolitaines et zones plus rurales.

A partir de ces constats, l'hypothèse que le projet StaRTER se propose de vérifier s'est construite :

« Outre l'intérêt qu'y trouvent les étudiants aussi bien que les structures d'accueil, les stages professionnalisants de longue durée, réalisés dans le cadre de formations de type Licence Pro et Master, constituent un moyen privilégié de mise en relation entre les ressources académiques et les territoires à l'écart des aires d'influence et des réseaux universitaires »

1. La rencontre entre les différents acteurs du projet StaRTER dans le cadre de l'appel à projet « Universités citoyennes et solidaires »

Comme présenté antérieurement, le but de cet appel à projet est d'appuyer et de soutenir le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ensemble des territoires rhônalpins, à partir de solutions innovantes.

Les objectifs de l'appel à projet²² se déclinent autour de trois enjeux stratégiques qui visent à favoriser l'implication de l'université dans le maintien de la cohésion sociale et le développement des territoires :

- La rencontre entre l'université et la société.
- Le développement de l'université hors les murs.
- L'immersion de l'université dans le tissu social local.

Ces trois enjeux renvoient à la question de la territorialisation de l'université en Rhône-Alpes et aux problématiques qui y sont associées (Vincent, 2011) :

- Quelles solutions pour prendre en compte les spécificités et réalités territoriales multiples en Rhône-Alpes ?
- Quelles solutions pour assurer la présence de l'université sur tous les territoires de Rhône-Alpes et sous des formes différentes de l'établissement de plein exercice ?

Ces deux questions renvoient à la notion d'ancrage territorial de l'université. D'autres y sont associées :

- Quelles modalités de travail mettre en œuvre pour permettre la rencontre entre les acteurs du monde universitaire et ceux du monde territorial ? Comment organiser, accompagner, systématiser et pérenniser la rencontre ?
- En matière de coopération et de co-construction de programmes de recherche : sur quels projets développer les partenariats, qu'implique le co- ? Comment le faire vivre ?

Comme indiqué précédemment, l'ensemble des universités rhônalpines et leurs antennes ont une activité efficace en matière de relation au tissu socio-économique local. Néanmoins, le rôle des étudiants est encore trop peu utilisé pour stimuler et dynamiser cette activité de transfert.

Le postulat de base du projet StaRTER a donc été d'imaginer les stages comme un moyen de transfert des connaissances et des savoir-faire.

²² Règlement de l'appel à projet « Universités citoyennes et solidaires » disponible au lien suivant : http://www.rhonealpes.fr/include/viewFile.php?idtf=8313&path=b1%2FWEB_CHEMIN_8313_1302180292.pdf

2. La rencontre entre le territoire Biovallée® engagé dans la mise en place d'un « territoire-laboratoire », et le réseau UniTeR-RA

Depuis 2005, la Région Rhône-Alpes a initié une politique novatrice en matière d'aménagement et de développement durable du territoire régional²³ : la politique des « Grands Projets Rhône-Alpes » (GPRA) qui vise à ériger la région en éco-région de référence au niveau européen. Les Grands Projets donnent lieu à une « labellisation » et à une contractualisation avec des collectivités ou des acteurs publics, avec pour objectifs stratégiques de :

- Contribuer à aménager et à équilibrer durablement le territoire, sur la base de ses atouts et de son excellence,
- Générer des emplois et des activités socialement utiles,
- S'inscrire dans la préservation et la valorisation de l'environnement,
- Mobiliser un large partenariat entre acteurs sociaux, économiques, universitaires et contribuer à la notoriété et au rayonnement international de la Région Rhône-Alpes.

C'est dans cette optique que 4 communautés de communes²⁴ de la Vallée de la Drôme se sont associées pour développer la Biovallée®. Le GPRA Biovallée® a centré ses objectifs autour de trois axes de développement :

- l'aménagement du territoire comme territoire de référence en matière de développement humain durable;
- la valorisation des bio-ressources, et le développement d'éco-activités ;
- la construction d'un territoire – école / territoire – laboratoire²⁵.

C'est principalement dans le troisième axe que s'est inscrite l'expérimentation StaRTER, même si le dispositif a aussi été pensé au service des deux premiers axes.

L'opérationnalisation de la notion de territoire-laboratoire renvoie à trois niveaux d'intervention :

- Le repérage des besoins de connaissances et de compétences du territoire (entendu au sens des acteurs locaux participant au projet Biovallée), et l'organisation des conditions de leur mise à disposition. Ce niveau concerne à la fois l'identification des besoins du territoire, la constitution des conditions de réponse aux besoins, et la mobilisation des diverses ressources (formations, stagiaires, chercheurs).
- Le second niveau d'accompagnement est celui de l'action : expérimentations de nouvelles organisations, de nouvelles manières de faire, suivi, veille sur les pratiques, expérimentations dans les mêmes champs et partage de connaissances et d'expériences. Ce second niveau a pour vocation d'organiser les conditions de la montée en généralité, par confrontation et comparaison.
- Le troisième niveau est celui de la valorisation des nouvelles connaissances acquises à la fois au niveau des réseaux scientifiques, au niveau du territoire (par formation, et sensibilisation), et au niveau des formations du champ.

La réflexion qui a permis la mise en place du projet StaRTER sur le territoire Biovallée a réuni :

- La Communauté de Communes du Val de Drôme, représentante des 4 CC porteuses du projet Biovallée,
- Le comité de pilotage du projet Biovallée
- Les membres du réseau UniTeR-RA impliqués dans l'accompagnement de StaRTER
- Les Directions des Politiques Territoriales et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la Région Rhône-Alpes.

²³ <http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique1221>

²⁴ Communauté de Communes du Crestois, Communauté de Communes du Pays Diois, Communauté du Pays de Saillans, Communauté de Communes du Val de Drôme.

²⁵ <http://www.biovallee.fr/blog/>

V. La mise en œuvre du projet StaRTer

Pour permettre aux stages de contribuer au développement et à la diffusion de l'innovation –industrielle, sociale ou territoriale– au-delà des pôles métropolitains, le dispositif StaRTer propose de :

- 1) **Susciter et faciliter la venue et l'accueil de stagiaires** sur des missions en rapport avec les axes du projet de territoire ou de filière, au travers d'une démarche, d'une part de sensibilisation et d'assistance des structures d'accueil potentielles (entreprises, collectivités, associations), et d'autre part de mise en relation avec les formations universitaires correspondantes.
- 2) **Mettre les stagiaires en réseau** (ainsi que leurs tuteurs), et **donner une valeur ajoutée et un sens supplémentaire au stage** à travers des rencontres régulières visant à faciliter leur intégration et leur vie quotidienne dans le territoire, mais également à les sensibiliser au projet de territoire ou de filière.
- 3) **Contribuer à favoriser l'innovation** à travers la confrontation opérée par et via les stagiaires, entre des disciplines et des activités souvent complémentaires, mais que le quotidien aussi bien professionnel qu'universitaire tend souvent à cloisonner, le territoire ou la filière jouant ici pleinement sa fonction de catalyseur.

Le dispositif a travaillé à la rencontre de deux points de vue différents : celui du territoire et celui de l'université. Pour ce faire, il s'est donné pour objectif de construire avec le territoire un dispositif d'interface, permettant, dans une logique d'ensemblier, de faire travailler ensemble acteurs territoriaux et acteurs universitaires autour d'une perspective : le projet de territoire.

1. StaRTer, une mise en réseau de stagiaires au service de plusieurs acteurs

- a. Au service du territoire ou de la filière qui accompagne la démarche

StaRTer part du postulat que le stagiaire en formation supérieure peut constituer une ressource pour les acteurs locaux, dans le développement de leurs initiatives et projets, à la fois :

- par des apports de connaissances « fraîches » et un regard nouveau/extérieur sur l'initiative/le projet,
- par le rôle de tiers « expérimentateur » ou de tiers « intermédiaireur » mettant en relation les acteurs locaux (Vincent, 2011).

L'objectif est ici de faciliter - voire provoquer- par la mise en réseau la rencontre entre des acteurs d'un même territoire. Pour le GPRA Biovallée®, l'enjeu va au-delà : par le réseau de stagiaires, de nouveaux acteurs et de nouvelles structures peuvent être sensibilisés au projet de territoire et y contribuer à leur échelle.

Un autre des objectifs de StaRTer était implicitement visé par le GPRA Biovallée : par une rencontre plus systématique entre les formations d'origine des stagiaires et le GPRA, la coopération entre universités et laboratoires de recherche pourrait être poussée au service des axes du projet de territoire que sont l'aménagement du territoire comme territoire de référence en matière de développement humain durable, la valorisation des bio-ressources, le développement d'éco-activités, et la construction d'un territoire – école / territoire – laboratoire²⁶.

Par leur mise en réseau, les stagiaires constituent à la fois un vecteur entre les acteurs d'un même territoire, entre le projet de territoire porté par des acteurs institutionnels et les autres acteurs du territoire, et entre les universités (formations et laboratoires de recherche) et l'ensemble de la dynamique territoriale à l'œuvre.

²⁶ <http://www.biovallee.fr/blog/>

Ce dernier aspect rejoint l'idée d' « accompagnement d'une émergence territoriale, par la position de tiers facilitateur de partenariats multi-acteurs, la diversité étant ici gage de complémentarité » (Vincent, 2011). Dans le cas de la Biovallée et par l'appui du stagiaire, le projet StaRTER contribue au développement d'innovations liées aux bio-ressources et aux éco-activités, en étant facteur ou révélateur d'innovation. Facteur par la création d'opportunités de rencontres, ou encore par la mise en œuvre de nouvelles méthodes et outils, révélateur par la mise en zoom de questions et/ou de pratiques nouvelles significatives de changements et propres à répondre aux enjeux territoriaux locaux.

Dans cette perspective, le stagiaire constitue un levier de transversalité et de transversalisation professionnelle, mais aussi disciplinaire.

b. Au service des stagiaires

La mise en réseau des stagiaires cherche également à répondre à l'un des constats fournis par l'ObSTER : si la grande majorité des étudiants réalisent leur stage à proximité des pôles métropolitains, c'est d'abord parce qu'ils y disposent de commodités pratiques et personnelles (logement, déplacements, réseaux de connaissances personnelles, loisirs...).

Les pôles métropolitains et universitaires disposent donc, à mission de stage égale, d'un avantage comparatif certain, qui pousse les étudiants à y rester dans le cadre de leurs stages. Or, comme évoqué précédemment, les stagiaires sont souvent le moyen d'initier une démarche innovante pour la structure d'accueil, et l'on peut supposer que les besoins d'innovation ne sont pas moindres en zones rurales.

La mise en réseau des étudiants sur un territoire qu'ils ne connaissent a priori pas, et le relais vers d'autres acteurs, notamment vers des associations qui peuvent les aider à repérer et constituer l'ensemble des commodités pratiques nécessaires à leur équilibre personnel, est donc un autre des objectifs de StaRTER.

Pour inciter les étudiants à s'impliquer dans le réseau, lors de la première année d'expérimentation, il a été convenu de proposer aux stagiaires un complément de bourse à hauteur de 100€ par mois, moyennant participation obligatoire aux quelques réunions annuelles prévues par le projet StaRTER pour la mise en réseau.

c. Au service des formations professionnalisantes et des laboratoires de recherches

Comme indiqué plus haut, les formations universitaires professionnalisantes ont eu tendance à se généraliser durant les dernières années. Cette ouverture vers le monde professionnel s'est accompagnée du recours quasi systématique au stage dans les maquettes pédagogiques. Au-delà de l'intérêt d'établir des liens pérennes avec des structures d'accueil ou des territoires, d'autres potentialités peuvent émerger, comme :

- La possibilité de faire connaître la formation, et d'élaborer des travaux pédagogiques dans le cadre d'ateliers-étudiants,
- La possibilité de « connecter » les stages aux thématiques de recherche des enseignants chercheurs impliqués dans la formation, et éventuellement aux laboratoires de recherche, ceci dans l'éventualité d'un projet de recherche co-construit avec un territoire.

d. Au service des structures d'accueil de stagiaires

Les premiers retours issus de l'expérimentation menée sur Biovallée® montrent que les structures peuvent également trouver intérêt à participer au dispositif StaRTER par :

- L'aide fournie dans la formulation, puis dans la diffusion des offres de stages.
- L'accompagnement possible dans l'encadrement du stagiaire.
- La rencontre possible avec d'autres structures du territoire, soumises à des enjeux similaires ou comparables, ou ayant des problématiques communes.
- La rencontre avec des universitaires, au fait de ces enjeux et problématiques en vue d'éventuelles collaborations.
- Une meilleure connaissance et intégration dans un projet de territoire, de filière.

Un des problèmes récurrents rencontré par les structures d'accueil de stagiaires touche au rendu et à la valorisation du stage. Bien souvent, une fois le stagiaire parti, son travail tombe aux oubliettes en l'absence d'un rendu facilement mobilisable a posteriori. Le dispositif StaRTer peut permettre dès le démarrage du stage à l'étudiant et ses deux tuteurs, universitaire et professionnel de travailler cette question, et de la partager au niveau du réseau.

2. L'organisation du dispositif

StaRTer fonctionne à des échelles multiples, au centre desquelles intervient une équipe projet en charge du pilotage du dispositif. L'apprenti en DRT porte la mise en œuvre de l'expérimentation, sous la supervision des deux chefs de projet Universitaire et Territorial. Le schéma suivant présente de manière synthétique le paysage de coordination du projet.

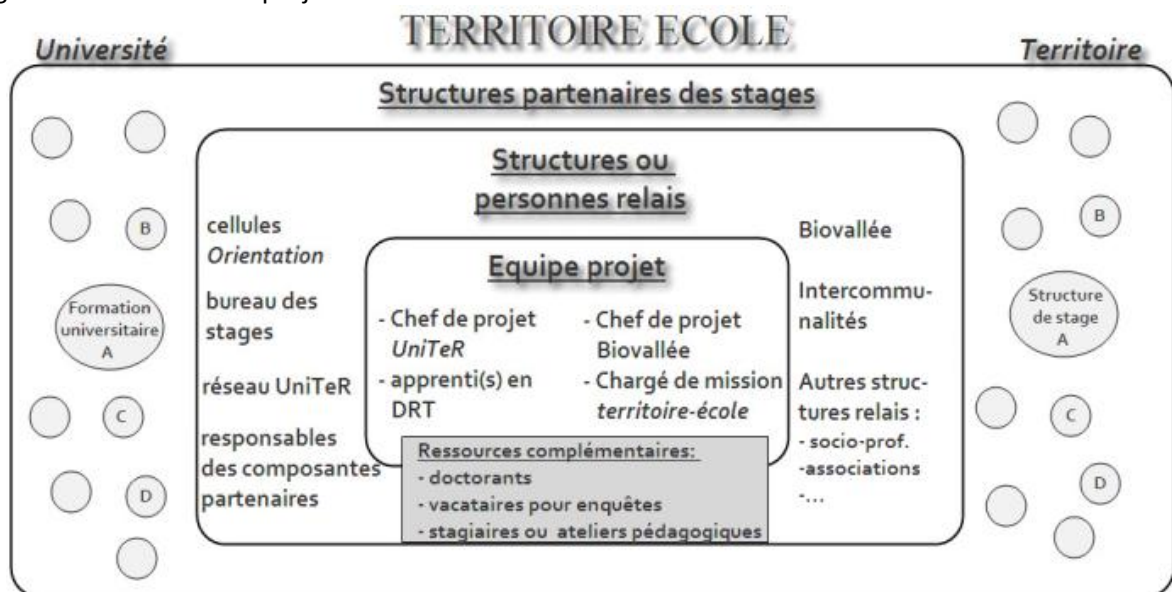


Figure 5: Organisation fonctionnelle du dispositif StaRTer au niveau d'un territoire (Feyt, 2008).

Une des caractéristiques de l'approche mise en œuvre est le travail de pilotage chemin faisant, c'est-à-dire à partir des besoins des structures, en temps réel, par rapport à leur situation vis-à-vis du projet de territoire, et à partir des sensibilités des porteurs du projet. Un dispositif de suivi-évaluation a été intégré dans le processus pour travailler sur le dispositif d'interface, le dispositif d'accueil des stagiaires, le dispositif de suivi des stagiaires et le stage lui-même.

L'analyse du chemin parcouru et la valorisation des acquis du parcours sont envisagées au profit du projet de territoire, mais aussi au profit de toutes les catégories d'acteurs concernées directement (structures de stages et de formation, structures relais) ou indirectement (autres structures du territoire, universités, etc.).

3. La mise en pratique du projet : une première expérimentation sur le territoire de la Biovallée®

Comme indiqué plus haut, le dispositif StaRTER a d'abord été développé au niveau du territoire de la Biovallée® à travers les étapes suivantes :

- 1) Travail technique et politique pour définir les axes de développement dans lesquels inscrire le réseau de stagiaires :
Dans le cas de la Biovallée®, ce travail a été assez simple puisque l'objectif du territoire était de mobiliser les stagiaires au service des trois axes de développement inscrits au GPRA.
- 2) Définition des ressources locales d'accompagnement du dispositif :
Ce travail a notamment permis de valider l'implication d'un relais territorial (chef de projet Biovallée®) pour l'accompagnement du dispositif, et de lister et définir l'ensemble des commodités et relais à offrir aux stagiaires lors de leur arrivée sur le territoire : relais vers des associations tierces, bourse complémentaire de 100€, aide à la recherche d'un logement...
- 3) Validation politique de l'ensemble du dispositif.
- 4) Identification, puis sollicitation des structures d'accueil potentielles :
La sensibilisation des potentielles structures d'accueil (entreprises, associations, collectivités) est un point de passage obligé dans la déclinaison du dispositif StaRTER. C'est en effet par ce travail d'information et de sollicitation, mais également et si nécessaire d'aide à la formulation d'offres de stage, que la dynamique « réseau de stagiaires » s'enclenche. Même si le recensement n'est pas exhaustif, il permet de toucher un maximum d'acteurs potentiellement intéressés par la démarche. Dans le cas de la Biovallée®, cette sensibilisation s'est accompagnée d'une première prise de contact dans le cadre du GPRA et de ses objectifs de développement.
- 5) Aide éventuelle dans la formulation d'offres de stage.
- 6) Collecte des offres de stages émanant du territoire, puis identification et diffusion auprès des formations correspondantes :
Le travail a initialement été conduit par l'apprenti en DRT ; il l'est actuellement par le chargé de mission du projet StaRTER (également chargé de l'application du dispositif sur d'autres territoires) en lien étroit avec le CIO'Sup de Valence (Centre d'Information et d'Orientation de l'Enseignement Supérieur). Grâce aux ressources personnelles et matérielles du CIO'Sup, les formations correspondant au mieux aux offres proposées au niveau de Rhône-Alpes, mais également à l'échelon national métropolitain, sont identifiées. Une diffusion ciblée est ensuite opérée. Le chargé de mission StaRTER reste en lien étroit avec la structure d'accueil qui choisit seule le candidat retenu.
- 7) Mise en réseau des stagiaires :
Au fur et à mesure de leur arrivée sur le territoire, les stagiaires s'intègrent et participent aux réunions du réseau. Dans le cas de Biovallée®, en 2011, quatre réunions ont été organisées. Deux ont été consacrées à une prise de connaissance mutuelle entre les stagiaires, la dernière a permis de dresser le bilan de l'expérimentation. Une formation sur l'entrée dans le monde du travail et la prise du premier poste a été dispensée par le CRDR²⁷ aux étudiants intéressés.

²⁷ Centre régional de Ressources du Développement Rural, CRDR : <http://www.caprural.org/qui-sommes/crdr>

VI. Les premiers enseignements issus de l'expérience sur Biovallée®

1. Des points positifs

La mise en œuvre du dispositif StaRTer sur le territoire de la Biovallée en 2011 a permis la mise en réseau d'une vingtaine de stagiaires. Les thématiques travaillées par les stagiaires ont été diverses, mais s'intègrent pour la majorité aux trois grands axes de développement inscrits au GPRA. Le potentiel du projet est énorme à côté de ce qui a été réalisé. En 2012, un réseau d'une vingtaine de stagiaires devrait également se mettre en place au regard des offres de stages déjà diffusées.

En dehors de ces chiffres, le projet STARTER a permis d'amorcer et de travailler le processus de développement au niveau du territoire (Vincent, 2011):

- Le travail des stagiaires, en lien avec le projet de territoire a permis de travailler sur une dimension délicate du processus de développement territorial: celle de la diffusion auprès des acteurs locaux de la matérialisation des intentions politiques. Par ce biais, les structures accueillantes ont mieux connu et compris le projet « Biovallée ».
- L'accueil des étudiants a été un sujet concret qui a rapproché les structures du territoire et des acteurs du projet Biovallée, constituant là encore l'amorce de la rencontre nécessaire à la mise en collaboration.

En termes d'apprentissage, au sens plus classique du terme, la mise en relation a permis aux stagiaires d'échanger des informations utiles pour leur mission (échanges de données, contacts, d'expériences) ou pour leur parcours professionnel; cela leur a donc permis de gagner du temps, et d'augmenter leurs connaissances et leur apprentissage.

Ainsi, le projet StaRTer sur Biovallée® a permis :

- Une compréhension plus large et rapide du contexte de stage par les stagiaires.
- Une meilleure connaissance du projet de territoire par les structures accueillantes.
- Le rapprochement et la rencontre entre les structures accueillantes et l'équipe du projet Biovallée.

Le projet StaRTer a peu d'antériorité. Ses apports en termes de cohésion sociale et de développement du territoire sont donc à apprécier à l'aune du temps du développement. Cependant, l'intuition reposant sur la possibilité d'attirer des stagiaires sur un territoire rural à partir de la plus-value sociale donnée au stage s'est vérifiée. La question de la place du sens dans l'action, notamment pour des jeunes, mais pas seulement, est une donnée à creuser.

2. Les difficultés

Même si les points positifs ci-dessus sont ressortis, d'autres objectifs n'ont pu être totalement atteints lors de cette première expérimentation.

La mobilisation des tuteurs universitaires des stagiaires s'est avérée difficile, notamment pour faire venir les universitaires sur les territoires, pour le suivi des stages. Or, c'est par un rapprochement entre tuteurs professionnels et tuteurs universitaires que la compréhension de la culture professionnelle de chacun pourra se faire, permettant une éventuelle collaboration plus poussée entre universités et territoires ou structures d'accueil, ou un partenariat régulier entre une formation et une structure de stage.

L'expérimentation a peu permis de travailler à l'articulation des missions de stage, ou de favoriser et accompagner la coopération entre structures de stage. Par ailleurs les liens entre les missions de stage et le projet Biovallée ont été identifiés, mais non encore travaillés.

La mise en présence des universitaires (tuteurs) et des structures a révélé l'importance de la différence de culture professionnelle, mettant en lumière le chantier à lancer pour réduire les écarts par la collaboration sur un projet /une thématique commune. Ce point, initialement prévu au programme de travail, n'a pas pu être investi, faute de temps.

Au-delà de ces divers points opérationnels, la mise en œuvre du rapprochement entre universités et territoires pose des questions de fond sur le sujet. Parmi celles-ci, celle de l'hybridation des formes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être qui émergeront de ce rapprochement, à la fois du fait de la contamination réciproque, mais aussi, en amont du fait de la nécessaire multiculture professionnelle pour travailler ensemble. Ces questions ouvrent par elles-mêmes un champ de travail immense, du fait des changements institutionnels, organisationnels et de pratiques qu'elles représentent (Vincent, 2011).

3. Les stages et les stagiaires, première étape d'une collaboration plus systématique entre monde universitaire et collectivités territoriales ? : Une nécessaire extension du dispositif

Suite à cette première expérimentation et les points qu'elle a permis de vérifier, le comité de pilotage du projet a jugé nécessaire d'étendre et de revendiquer l'extension de StaRTER à d'autres territoires en Rhône-Alpes. C'est ainsi que les deux Conseils Généraux de la Drôme et de l'Ardèche se sont associés à la suite de la démarche, afin d'assurer un relais et un soutien dans la sollicitation d'autres territoires sur l'ensemble des deux Départements.

L'idée est d'étendre et de décliner StaRTER à d'autres territoires et/ou à d'autres filières actives en Drôme-Ardèche. Une montée en charge à la fois quantitative (nombre de stagiaires...) et qualitative et thématique (nombre de formations et de secteurs d'activités concernés) est espérée pour renforcer les potentialités de travail en commun entre universités et territoires. Cette extension du dispositif est possible, car StaRTER inclut des tâches de deux ordres. D'une part, des tâches dites génériques, mutualisables à l'échelle départementale voire régionale. Elles comprennent ce qui concerne l'ingénierie de stages, la stimulation et l'aide à la formulation d'offres de stages, la diffusion de ces offres vers les formations supérieures concernées, l'animation des réseaux de stagiaires... D'autre part, des tâches dites locales, liées à l'animation et la mise en réseau des stagiaires et des structures sur un territoire ou une filière, et la connexion de ce réseau aux problématiques et thématiques mises en avant par le projet de territoire ou de filière.

L'élargissement géographique et thématique du dispositif est prévu pour permettre :

- A d'autres territoires de se saisir du dispositif.
- D'atteindre une taille critique dans la mutualisation des tâches génériques permettant de viser la pérennisation du dispositif.
- De diversifier les expériences afin d'améliorer le système.
- D'accroître les opportunités de croisement et de collaboration entre les territoires, les structures d'accueil, les universités.

Ce travail est conduit actuellement grâce au financement 2012-2013 d'un poste de chargé de projet, dont la mission est d'assurer et d'accompagner la déclinaison du dispositif à d'autres territoires et filières. Ce poste est financé grâce à la seconde édition de l'appel à projet « Universités citoyennes et solidaires » de la Région Rhône-Alpes. L'architecture prévue pour le dispositif au niveau régional serait alors la suivante :

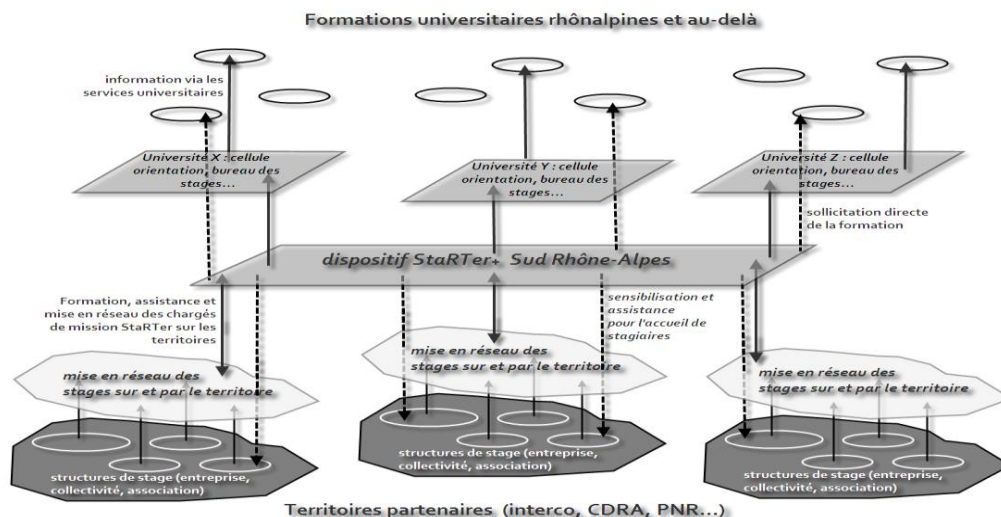


Figure 6: Organisation du projet StaRTER prévue pour les années 2012-2013.

Conclusion :

Le dispositif StaRTER participe et témoigne d'un processus qui n'en est à l'évidence qu'à ses débuts : celui de la *territorialisation de l'Université*. Ecartelée entre des injonctions sinon contradictoires du moins parfois difficile à concilier au quotidien (pour faire vite, *l'excellence* versus la *responsabilité sociale voire sociétale*), l'Université doit bon gré mal gré s'intéresser à son environnement territorial, mais également faire en sorte que son environnement territorial s'intéresse à elle et cesse de la percevoir –et c'est souvent le cas – comme un monde lointain et difficilement lisible.

S'agissant des disciplines académiques relevant de ce qu'il est désormais convenu d'appeler les *Sciences du Territoire*, cette injonction paraît d'autant plus pertinente, pour ne pas dire évidente. Cette position particulière au sein du chantier de la territorialisation de l'université confère sans doute une responsabilité particulière aux enseignants-chercheurs concernés, mais à l'évidence également un rôle privilégié. Rapprocher l'université des territoires –non pas en délocalisant des formations ou des laboratoires comme on a essayé de le faire pendant une période avec un succès plus que mitigé– mais en inventant des modes et modalités nouvelles de coopération.

Ceci suppose une forme de connaissance intime de ce qu'est le territoire et *un* territoire. Les géographes, urbanistes, agronomes, écologues et –parfois– autres économistes... sont pour ce faire plutôt bien placés et outillés tant au plan conceptuel que méthodologique. Ils ont donc, plus peut-être que d'autres disciplines, légitimité et capacité à inventer et expérimenter de nouveaux dispositifs partagés avec les acteurs de terrain.

Dans cette perspective, mais également dans un contexte de contraction des moyens de collectivités et de concentration géographiques des activités des universités, repérer et exploiter les ressources et les leviers cachés ou négligés peut constituer une voie intéressante. C'est ce qui a été fait au travers de StaRTER en s'attachant à un objet/sujet occupant une place de plus en plus importante dans les formations universitaires : le stage et le stagiaire. On s'intéresse peu aux trains qui arrivent à l'heure ; de la même manière les stages professionnalisants attachés aux formations de master ou de licence Pro se déroulant en règle générale à la plus grande satisfaction des parties, on s'est peu intéressé à leurs ressources et vertus collatérales.

Un des acquis de l'Observatoire des Stages en développement Territorial (ObSTer) mis en place à l'échelle de la Région Rhône-Alpes depuis 2007 aura été de démontrer à quel point les stages sont à la fois des révélateurs, des facteurs et des vecteurs d'innovation territoriale. Mais ObSTer aura aussi mis en évidence la fracture territoriale existant dans l'accès à la ressource stage pour les territoires géographiquement ou culturellement éloignés de l'université. Le projet StaRTER a été conçu dans un souci de réponse à cette inégalité structurelle ; et le fait est que, à ce stade de sa mise en œuvre en tout cas, le dispositif a non seulement plutôt bien répondu aux attentes, mais également contribué à susciter de nouvelles attentes, allant au-delà du souhait d'attirer des stagiaires dans des territoires ruraux vers lesquels ils ne seraient pas spontanément dirigés et n'auraient du reste pas eu besoin de le faire.

Le « 3^{ème} étage de la fusée StaRTER »²⁸ vise à voir comment valoriser cet apport de compétences, de regards neufs, de relations créées dans des domaines et au sein de réseaux professionnels qui au quotidien ont, faute de temps et/ou de cadre, tendance à s'ignorer ou à se croiser. C'est un des objectifs poursuivi à travers la montée en étendue et en diversité (territoriale et disciplinaire) du projet à l'échelle de l'ensemble du Sud Rhône-Alpes.

Le pari réside dans l'hypothèse que l'accroissement de la combinatoire thématique produite par la mise en réseau de stagiaires plus nombreux et plus hétéroclites en termes de domaine de compétences et de structures de stage, favorisera le repérage voire la mise en œuvre d'innovations effectives ou potentielles au service du développement du territoire concerné. Pour autant, l'élaboration des méthodes et concepts permettant d'observer, de favoriser, d'accompagner, d'évaluer ces alchimies constitue un enjeu et un sujet de recherche très largement inédit et impérativement transdisciplinaire.

²⁸ Après le fait de les faire venir et de les accueillir sur le territoire, puis de les mettre en réseau.

3. Références bibliographiques

- Amable Bruno et Askenazy Philippe, 2009, Introduction à l'économie de la connaissance, Contribution pour le rapport UNESCO Construire des sociétés du savoir, 21p.
- Barthe Laurence, 2010 « Transformations et défis de l'ingénierie territoriale », Dossier Le Développement local se (re)mobilise, in Territoires, octobre, pp 33 à 35.
- Bertacchini Yann, 2003, Du gisement des compétences locales et de leur transfert : quelles modalités ?, Saint Raphaël, Université de Toulon et du Var, 13p.
- Bourdat Marion, 2008, *Interface entre innovations méthodologiques et ingénierie du développement territorial*, Mémoire de DRT, Université Joseph Fourier de Grenoble, décembre, 101p.
- Bureau Sylvain, 2010, *L'Université sans frontière inspire la Région Rhône-Alpes*, <http://www.lepetitjournal.com/communaute-saopaulo/59014-communaute-sao-paulo-rio-universite-sans-frontiere.html>
- CELAVAR, 2010, Les territoires ruraux dans la réforme des collectivités territoriales, [en ligne], <http://www.celavar.org/actualites/actualite-du-celavar/les-territoires-ruraux-dans-la.html>, consulté le 25 mai 2011.
- Chevalier Pascal, 2011, « Migration et création d'activités en milieu rural », in Relief, CEREQ, Marseille, pp 11-21.
- Direction de l'information légale et administrative Secrétariat général du Gouvernement, portail, 2007, « Vie publique, au cœur des débats », Loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, [en ligne], créé le 13 août, <http://www.viepublique.fr/actualite/panorama/texte-vote/loi-du-10-aout-2007-relative-aux-libertes-responsabilites-universites.html>, consulté le 7 juin 2011
- Escourrou Nicolas, 2008, *Le stage : lien privilégié entre formation et emploi*, article faisant suite à la présentation au Colloque RESUP, (Dijon, Juin 2008), Université de Paris X Nanterre, CREF (EA 1589) Centre de recherche éducation-formation, 11p.
- Goulard François, 2007, L'Enseignement Supérieur en France, Rapport pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Goulinet-Matéo Coralie, 2011, Les stages professionnalisants en développement territorial : reflet, vecteur d'innovation et outil de territorialisation des universités pour les territoires ruraux, Mémoire de Diplôme de Recherche Technologique, Spécialité Développement territorial.
- Gumuchian Hervé et Pecqueur Bernard (dir.), 2007, La ressource territoriale, Anthropos, 254p.
- Lachaud Virginie, 2009, Nature et conditions de l'efficacité de l'ingénierie territoriale complémentaire mobilisée dans le cadre des CDDRA, mémoire de DRT, Université Joseph Fourier de Grenoble, octobre, 142p.
- Le Boterf Guy, 1999, L'ingénierie des compétences, Ed d'Organisation, Paris, 445 p.
- Réseau UniTeR-RA, 2007-2010, Résultats de l'enquête ObSTer sur la période 2007-2010, Région Rhône-Alpes, <http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique2023>.
- Vincent Pascale, 2011, StaRTER, des Stages professionnalisants comme Ressources Territoriales in 3ème séminaire international sur les apprentissages tout au long de la vie – Les territoires apprenants, Enjeux et Perspectives, Mardi 27 septembre 2011 – CNAM, Paris - 9h-17h, Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie (CMA).

La communication doit tenir sur 25 pages max., la liste des références bibliographiques incluse.